

RÉPONSE – M 258 A – 14.06

Réponse du Conseil administratif à la motion M 258 – 12.11

déposée par Mme Christina MEISSNER et M. Thierry CERUTTI

relative à l'objet suivant :

PROJET POLICE - POPULATION POUR VERNIER / AMÉLIORONS LA SÉCURITÉ PAR LA COMPLÉMENTARITÉ DES MESURES ET LA SYNERGIE ENTRE LA COMMUNE ET LE CANTON !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La Ville de Vernier, par le biais de sa Police municipale, participe activement au concept cantonal GE Veille qui informe régulièrement la population sur l'évolution des cambriolages et des mesures préventives à adopter. Une diminution de ces délits est d'ailleurs constatée sur l'ensemble du territoire cantonal. Dans le même but préventif, la Police municipale va initier une campagne de sensibilisation aux cambriolages dans le courant du mois de juin dans le secteur de Vernier-Village.

D'autres mesures de collaboration entre la Police cantonale et notre service de la Police municipale ont été prises, notamment avec la signature du Contrat Local de Sécurité (CLS), la création de la tripartite qui regroupe un APM de Meyrin, un APM de Vernier et un îlotier du poste de Blandonnet. Ces trois policiers se rencontrent journalièrement pour échanger les informations pertinentes en temps réel et effectuent également des patrouilles mixtes.

Dans le cadre du CLS, qui fixe trois buts communs, des actions coordonnées sont régulièrement organisées contre les incivilités routières, les incivilités liées au trafic de stupéfiants et les incivilités notamment en matière de tags.

Outre les mesures opérationnelles évoquées, des réunions régulières ont lieu entre les différents états-majors et permettent ainsi d'améliorer la collaboration et l'interopérabilité.

La motion M 258 – 12.11 est ainsi close.

Thierry APOTHELOZ
Maire

Vernier, le 16 juin 2014